

OFFRE DE SERVICE CIVIQUE

« *Ambassadeurs.drices de Réserve naturelle des Gorges de l'Ardèche* »

**Démarrage juin 2020 - Mission de 8 mois - 30h/semaine
2 services civiques**

Mission des volontaires

Depuis le siège du SGGA situé à Saint-Remèze, vous viendrez en appui à l'équipe salariée présente sur le territoire des gorges de l'Ardèche pour :

Action 1 : Accueillir, informer et sensibiliser le public sur le patrimoine naturel des gorges de l'Ardèche en participant :

- aux **animations** mises en œuvre en différents lieux du territoire (aires de bivouacs, belvédères de la route touristique, sentiers, rivière, ...)
- à la création et à la mise à jour **d'outils de sensibilisation et de communication**, existants et nouveaux, destinés à sensibiliser différents publics (affiches, poster, page Facebook, site Internet, envoi d'informations aux media...),
- à l'organisation de **divers évènements**.

Action 2 : Participer à l'entretien des différentes infrastructures d'accueil permettant la gestion du public, y compris les sentiers de randonnées.

Action 3 : Participer à la **définition et à la mise en place de la signalétique** de la Réserve naturelle.

Présentation de la structure

Le SGGA est un syndicat mixte, gestionnaire d'espaces naturels en Ardèche méridionale. Composé de 16 communes et de 2 départements (Gard et Ardèche), le syndicat gère environ 8000 Ha d'habitats naturels, essentiellement inclus dans des périmètres de classement ou de protection tels que la réserve naturelle nationale des gorges de l'Ardèche, le site classé du Pont d'Arc, le site Natura 2000 de la basse Ardèche urgonienne et des espaces naturels sensibles du Département de l'Ardèche.

Lieu de mission

Intervention sur les espaces naturels situés sur le territoire du syndicat (Natura 2000, Espace Naturel Sensible, site classé, vallée de l'ibie, réserve naturelle) ainsi que les différents espaces aménagés pour l'accueil du public (bivouacs de Gaud et de Gournier, site des grottes de Saint Marcel, sentiers de découverte).

Attentes vis à vis du volontaire

Vous aimez le lien social, la nature, la randonnée ? Vous avez envie de communiquer pour convaincre le plus grand nombre de protéger la biodiversité ? Cette mission de service civique est faite pour vous !

Conditions d'accueil

- En intermédiation avec l'association AMESUD, le/la volontaire bénéficiera d'un accompagnement individuel tout au long de sa mission. Il pourra s'appuyer sur ses tutrices, Sabine Bourret, directrice du SGGA et Cécile Cougouilles, coordinatrice jeunesse à AMESUD.
- Statut de service civique avec une indemnité mensuelle comprise entre 473,04€ et 580,62€ par mois, en fonction de la situation financière du volontaire au moment de son entrée en mission et du versement des frais de repas et de transport obligatoires de 107,58€ par mois
- Participation des volontaires aux deux jours de formations obligatoires « Civique et Citoyenne » et au « PSC1 » (1 jour)
- Défraiement des frais supplémentaires de transport et d'hébergement pour ces deux formations.
- Aucun logement n'est fourni.

Sélection et formalités administratives

Sélection fin mai 2020 à Saint Remèze.

Pour toute candidature, merci de transmettre dès à présent une lettre de motivation précisant votre parcours et vos motivations (intérêt pour la mission et envies, projets futurs), ainsi qu'un CV à cgibert@amesud.fr

OU de candidater directement sur le site de l'Agence nationale de Service civique : <https://www.service-civique.gouv.fr/missions/ambassadeurs-drices-de-reserve-naturelle-des-gorges-de-lardeche>